



Décembre 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de la place de jeux du Closillon et a mandaté l'entreprise Eibe SA, spécialisée dans la fourniture d'équipement des places de jeux, selon offre du 18 novembre 2021.
- Lors de sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a accepté un crédit extraordinaire de Fr. 19'986.90.- pour la mise en place d'un système de complément de signalisation au parking du "M-Central" et a adjugé la fourniture, la pose et le raccordement à la société Skidata (Suisse) Sàrl, selon offre du 30 septembre 2021.
- Lors de sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat de graphisme du journal communal "Monthey ma Ville" à l'Agence Copilote.
- Lors de sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a pris note que le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 24 novembre 2021, a homologué les modifications partielles du plan d'affectation des zones (PAZ), secteur "Verney, Pré Perna et Pré d'Ile" et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) avec quelques modifications, remarques et conditions telles qu'acceptées par le Conseil municipal dans sa décision du 19 avril 2021.
- Lors de sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a confirmé, qu'en l'état actuel des restrictions dues à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le Marché de Noël 2021 était maintenu.
- Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le Conseil municipal a mandaté, dans le cadre de la constitution de la société MONTHEY Energies SA, M. Daniel RAMSAUER pour l'accompagnement général du projet et la société HABILIS Conseil SA, pour l'établissement et la mise en œuvre de la politique RH.
- Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le Conseil municipal a adjugé la fourniture de luminaires LED pour l'éclairage public à l'entreprise SCHREDER Swiss SA.
- Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le Conseil municipal a validé la tenue de la Foire du 31, avec des ajustements qui respectent les prescriptions qui seront annoncées cette semaine par le Conseil Fédéral.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a renoncé à poursuivre, dans le contexte des mesures de soutien en lien avec la pandémie du Coronavirus (COVID-19), la gratuité de l'usage des transports publics "MobiChablais" sur son territoire, avec effet au 1^{er} janvier 2022.

- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a confirmé sa volonté de réaliser un parking de 74 places à la halle "Mondema" pour les employés du Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement" ainsi que de la future société MONTHEY Energies SA. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise ATRA SA.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'agencement de menuiserie intérieure (cafétéria, guichets entrées, vitrages intérieurs, etc.) de la halle "Mondema", à l'entreprise Francis GABRIEL SA.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a approuvé la convention pour la mise à disposition de l'éthylomètre par la "Police municipale" de Monthey en faveur de la "Police intercommunale des Dents du Midi" (PIDM).
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a décidé de donner suite à la pétition déposée le 29 septembre 2021, par Mme Joëlle DORIGO, concernant les places de parc situées au centre-ville. Il a, dès lors, décidé de réduire, dès juin 2022, la durée de parcage dans l'hypercentre à 20 minutes maximum, de 07 h.00 à 19 h.00, les jours ouvrables, étant précisé que cette durée sera gratuite.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès de l'entreprise DG Solutions, du matériel informatique (ordinateurs et tablettes) pour répondre aux besoins des écoles primaires montheyennes en matière numérique.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal s'est prononcé, à la majorité, en faveur du principe d'une fusion des deux Communes de Collombey-Muraz et Monthey.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la stratégie numérique 2021-2024, le mandat d'accompagnement au déploiement de la politique documentaire de la Ville à la société AMEXIO SA.
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a délivré à M. Evzi ALIU une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "MANORA".
- Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a pris note des prescriptions en lien avec la pandémie du Coronavirus (COVID-19), telles qu'annoncées par le Conseil Fédéral le 17 décembre 2021, avec effet au 20 décembre 2021 et valables jusqu'au 24 janvier 2022, concernant les établissements publics et a précisé que ceux-ci devront strictement les respecter dans le cadre de la Foire du 31 décembre 2021.

Etabli et publié le 8 février 2022